Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20261110-DB20261109-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2026

Convocation du 4 novembre 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le dix novembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Abdel BELARBI, Mohamed MEZILET, Christine ORAIN, Pierre-Yves BRUNEL, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Viviane BOULIN, Bruno THYS, Annick MOISAN, Luc STRIDE, Aude SECONDINO, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Yvon LE PERDU, Catherine PEDRON, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE et Estelle BREILLOT

POUVOIRS : Pascale GALLERNE donne pouvoir à Pascale LABBE
Karine BOIVIN donne pouvoir à Anthony DECRETON
Pierre SALOU donne pouvoir à Maryse LAURENT

SECRETAIRE DE SEANCE : Anthony DECRETON

Membres en exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33

2026-11-09 – Acquisition d'une parcelle de terrain nu aux Consorts GROT – rue des Combattants – Emplacement réservé n°17-8 pour la création d'une liaison douce

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, notamment l'Orientation d'Aménagement et de Programmation « Ilot de la Poste » et l'emplacement réservé n°17-8 ;

Vu l'accord des Consorts GROT du 29 juillet 2026 pour l'acquisition amiable par la Ville de Ploufragan de la parcelle AV n°311 d'une superficie après arpentage de 99m² au prix de 3 000 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle non bâtie cadastrée AV n°311 d'une superficie après arpentage de 99 m² au prix de 3 000 € en vue de son intégration au domaine public communal pour la réalisation d'une liaison douce entre la rue de la Poste et la rue des Combattants ;

- **DESIGNE** Maître Ronald CHEVALIER, notaire à Ploufragan pour la rédaction de l'acte de vente ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

A Ploufragan, le 17 novembre 2026

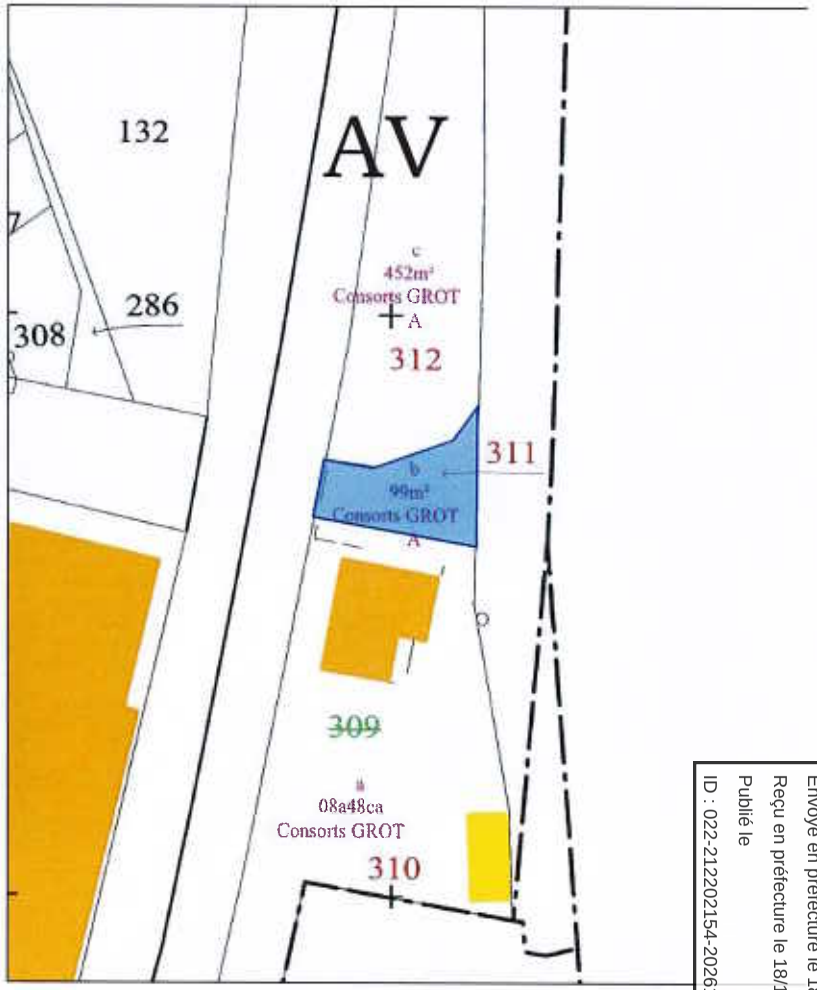
Le Maire
Bruno BEUZIT

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance
Anthony DECRETON

Acquisition aux Consorts GROT – Parcelle AV n°311 - rue des Combattants





Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20261110-DB20261109-DE